

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 novembre 2019	N° 2019-662

Convocation du 22 novembre 2019

Aujourd'hui vendredi 29 novembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Béatrice DE FRANÇOIS à M. Serge TOURNERIE
M. Michel VERNEJOU à Mme Andréa KISS
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Vincent FELTESSE
Mme Anne BREZILLON à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Jean-Louis DAVID à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
M. Bernard JUNCA à M. Christophe DUPRAT
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Benoît RAUTUREAU
M. Thierry MILLET à M. Guillaume GARRIGUES
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h30
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h30
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 10h45
Mme Brigitte COLLET à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h00
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h30
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30
M. Eric AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES à partir de 11h45
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Max COLES jusqu'à 11h45
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN jusqu'à 12h00
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT à partir de 12h20
M. Jacques MANGON à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 12h20
Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 10h45
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 11h
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h00
M. Jean TOUZEAU à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON à partir de 12h00
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h00
M. Jean-François EGRON à Mme Michèle FAORO de 11h00 à 12h00
M. Arnaud DELLU à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 29 novembre 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVF	N° 2019-662

Participation de Bordeaux Métropole au "Consumer electronics show" à Las Vegas - Bilan 2019 - Perspectives 2020 - Décision -Autorisation

Monsieur Nicolas FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1 – CES (Consumer electronics show) 2019 : bilan :

En 2019, 16 startups (jeunes entreprises innovantes) et organismes de Bordeaux Métropole ont participé à la délégation avec l'opportunité d'exposer leurs solutions innovantes sur l'espace d'exposition innovant (Eureka Park) ou de bénéficier d'un parcours visiteur dédié.

L'action de communication digitale des services de la Métropole a permis de générer directement plus de 2200 publications mentionnant les startups de la métropole via la marque Magnetic Bordeaux qui parvint à être la première marque territoriale française en portée et en engagement sur les réseaux sociaux durant la manifestation.

Par ailleurs, la stratégie d'aide à la prospection en ligne initiée par Bordeaux Métropole à destination des entreprises de son territoire a engendré près de 2400 prises de contact avec des cibles qualifiées en amont (investisseurs, distributeurs, clients, institutionnels) et a permis de convertir plus de 72 opportunités d'affaires générées durant et en aval de la manifestation.

Par ailleurs, les startups (hors organismes) ont été sollicitées afin de dégager plusieurs tendances quant à leur participation : la totalité des entreprises furent satisfaites de l'opération et plus des deux tiers furent également pleinement satisfaites de l'accompagnement métropolitain.

Un bilan de cette opération est joint en annexe.

2- CES 2020 : perspectives :

Pour cette nouvelle édition, il est proposé de renouveler les actions menées en 2019 et qui ont donné des résultats probants en faveur du développement international de nos entreprises, et de renforcer ce dispositif pour mieux capitaliser sur l'investissement que réalisent les entreprises ; celles-ci disposent généralement de ressources tant financières qu'humaines limitées, et il est donc essentiel qu'elles puissent optimiser cette mission.

Ceci se traduira par :

- un partenariat avec la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) Nouvelle-Aquitaine pour la location et la mise à disposition de la « meeting room » (lieu mis à la disposition des entreprises pour leurs rendez-vous d'affaires). Le financement de ce partenariat faisant l'objet d'une subvention spécifique, objet d'un rapport distinct ;
- la mise en place d'une mission exploratoire (« learning expedition ») ciblée sur les industries culturelles et créatives à Los Angeles, avec la mise en place d'un plan d'action dans le cadre du jumelage de Bordeaux avec la ville de Los Angeles.

Enfin, l'hébergement et la restauration à Las Vegas à l'occasion du CES étant particulièrement coûteux en raison de l'afflux de visiteurs sur ce salon, il est demandé que les agents de Bordeaux Métropole qui assurent l'accompagnement des entreprises puissent bénéficier du remboursement de leurs frais réels, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le décret 2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi 82-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ; texte servant de référence aux remboursements des frais des agents territoriaux, et ses arrêtés d'application,

VU le décret 2007-23 du 5 janvier 2007 permettant l'application aux fonctionnaires territoriaux des conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État prévus à l'article 6 du décret 2006-781 du 3 juillet 2006,

VU la délibération n° 2013/0113 du Conseil métropolitain en date du 1^{er} mars 2013, relative à la prise en charge des frais de déplacements,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'intérêt de Bordeaux Métropole de participer au « Consumer electronics show » afin de promouvoir et de soutenir l'écosystème d'innovation métropolitain ;

DECIDE

Article 1 : Bordeaux Métropole participera au salon « Consumer electronics show » qui aura lieu à Las Vegas (Nevada, USA), du 7 au 10 janvier 2020, et à la mission exploratoire de l'écosystème des industries culturelles et créatives à Los Angeles qui suivra du 12 au 15 janvier 2020.

Article 2 : les dépenses engagées par les membres de la délégation participant à cette mission seront prises en charge sur la base des frais réels.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 novembre 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 3 DÉCEMBRE 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 3 DÉCEMBRE 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Nicolas FLORIAN</p>
---	---

Rapport CES

MAGNETIC BORDEAUX [2019]

Le Consumer Electronics Show, ou CES, est devenu le plus important salon consacré à l'innovation technologique en électronique grand public. Il se tient annuellement à Las Vegas au Nevada (USA).

Bordeaux Métropole accompagne depuis 2016 les jeunes entreprises innovantes de la métropole afin de valoriser à l'international l'attractivité et l'innovation territoriale.



#MagneticBx
#TeamNaqui

1- **Magnetic à l'international**

- a. Délégation Magnetic Bordeaux
- b. Visibilité médias sociaux
- c. Prospection en ligne
- d. Retombées presse

2- **L'importance du salon CES pour les entreprises métropolitaines**

- a. Appréciations des entreprises
- b. Recommandations

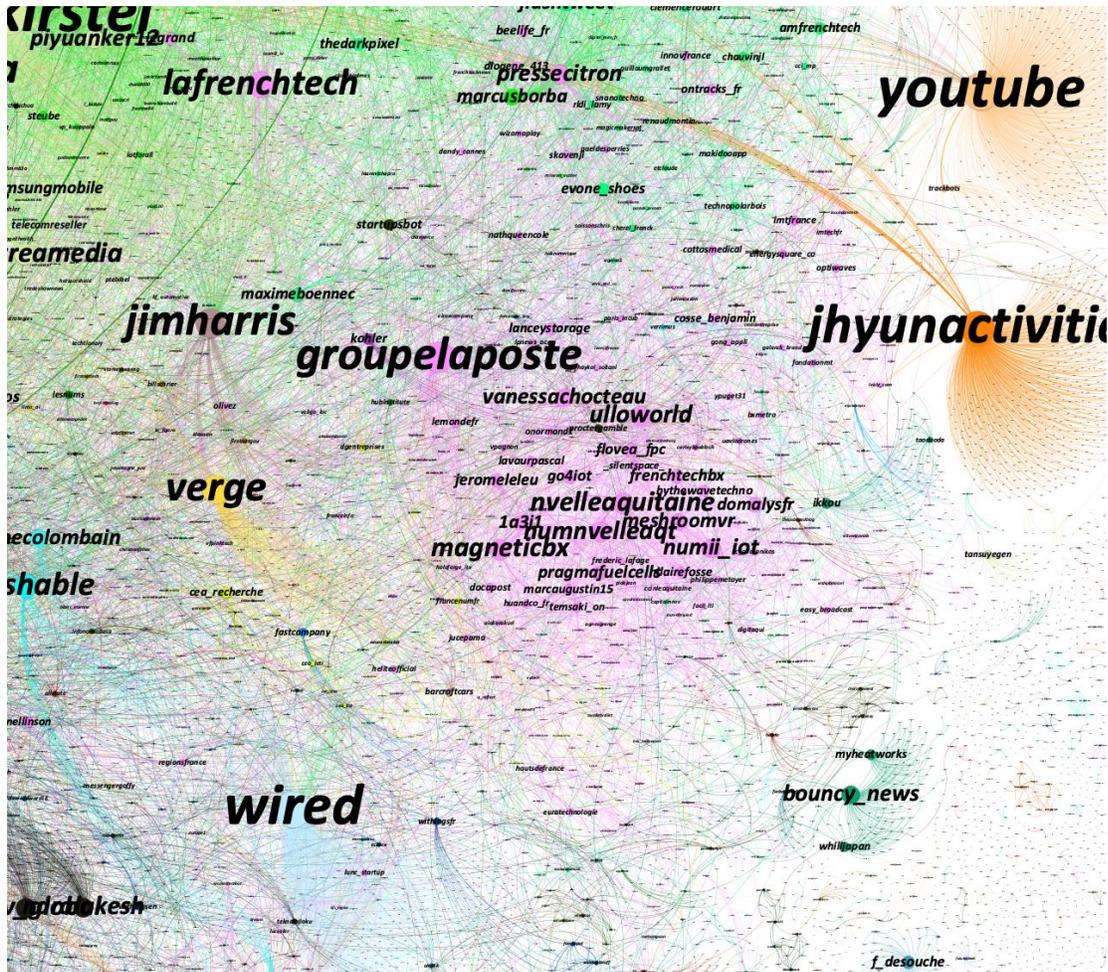


Magnetic à l'international

a) Délégation Magnetic Bordeaux

STARTUPS	SECTEUR D'ACTIVITE
AIO http://www.aio.eu/	HealthTech Numij , IOT pour la santé au travail
BZIIT https://www.bziitbooster.com/	AI & data Plateforme web de captation d'information sur les lieux de passage de public. Applications Retail, Entertainment...
FieldBox https://www.fieldbox.ai/en/ai-for-industry/	AI intelligence artificielle pour l'industrie
HOLOFORGE INTERACTIVE / ASOBO STUDIO http://www.holoforge.io/fr	AR Plateforme d'outils de réalité augmentée permettant à chaque entreprise de créer ses propres services en AR.
HU&CO / CLIMAX TECHNOLOGY https://huandco.com/	IOT pour la e-sécurité
MESHROOM VR https://meshroomvr.com/fr/	VR Réalité virtuelle pour applications diverses Retail et Manufacturing
SIMOB http://simob.fr/	SmartCity & ITS Mobilité douce électrique partagée, pour utilisation indoor ou outdoor.
THINKDEEP AI / WOOT DATA https://thinkdeep.ai/	AI & AR Réalité augmentée avec reconnaissance des objets basée sur du deep learning
uREFLECT / EPITECH http://ureflect.io/fr/ / http://www.epitech.eu/	AR & IOT Réalité augmentée – miroir intelligent connecté.

III) E-notoriété de la délégation



Observation : la marque MAGNETIC BORDEAUX a bénéficié d'une notoriété équivalente au média national spécialisé en innovation PRESSE CITRON

c) Prospection en ligne

2387 prises de contact avec cibles déterminées en amont (investisseurs, distributeurs, clients...) soit environ 300 prises de contacts contextualisées par startup.

D) Retombés presse (Agence Oxygen)

Préparation avant CES

Interview (prise de brief) des 9 startups par téléphone : actualité, marché, produit, objectif au CES 2019

Diffusion sur une liste média US (890 contacts) : IT grand public, Journalistes US accrédités au CES



Exemple de retombées : parution dans le media Forbes avec citation de 2 startups métropole dans le TOP 10 Forbes:

- Hololens; Simob

(Audiences : 6,7 millions / mois , 71 millions VU / mois)

2- L'importance du salon CES pour les entreprises métropolitaines

a. Appréciations des entreprises

100% des startups métropolitaines sont satisfaites de l'opération.

83% des startups ont prévu de revenir à la prochaine édition.

2/3 des startups sont satisfaites de l'accompagnement presse.

83% des startups sont satisfaites de l'accompagnement sur les réseaux sociaux.

50% des startups ont exprimé le besoin d'avoir accès à un agent de représentation anglophone pendant le salon.

Les startups de la métropole ont converti ou sont en phase de conversion de plus **72 leads business** (distributeurs, investisseurs, clients...) .

b. Recommandations

- **Démarrer la dynamique & la production au moins 3 mois avant l'évènement**
- **Implication des partenaires de Bordeaux Magnetic (Invest In Bordeaux, Bordeaux Métropole, French Tech...) cf «Liste des Partenaires Magnetic Bx»**
- **Organisation de meetings journaliers courts avec les 9 Startups de Magnetic Bx durant l'opération**
- **Synchroniser les actions presse internationales**
- **Faire générer le script de chasse par les startups elles-mêmes**
- **Mettre à disposition un Community Manager sur place pour la création de contenu à chaud**
- **Le relais des messages par les startups de la délégation régionale**
- **Offrir un agent de représentation anglophone**